

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2014

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-14
Renseignements complémentaires	
Frais d'administration	Annexe A

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits d'activités de financement et de dons comptabilisés, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013, de l'actif au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 et de l'actif net au 1^{er} janvier 2014 et 31 décembre 2014 et 2013. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blouin Julien Potvin**

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 9 juin 2015

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS		
Activités de financement et dons	1 357 875 \$	1 351 464 \$
Atelier de travail	613 632	771 365
Magasin	351 115	383 333
Services et dons aux sourds	4 100	19 438
Loyers	15 862	16 077
Intérêts	<u>33 029</u>	<u>30 800</u>
	<u>2 375 613</u>	<u>2 572 477</u>
CHARGES		
Activités de financement	570 442	578 539
Atelier de travail	582 111	716 010
Magasin	334 497	371 209
Services et dons aux sourds (note 12)	677 029	686 965
Frais d'administration (annexe A)	223 435	230 667
Amortissement des immobilisations	<u>29 209</u>	<u>32 522</u>
	<u>2 416 723</u>	<u>2 615 912</u>
 INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u>(41 110)\$</u>	 <u>(43 435)\$</u>

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	<u>Investi en immobi- lisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	293 102 \$	2 149 001 \$	2 442 103 \$	2 485 538 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(29 209)	(11 901)	(41 110)	(43 435)
Acquisition d'immobilisations	76 633	(76 633)	-	-
Encaissement de l'effet à recevoir	(16 000)	16 000	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>324 526 \$</u>	<u>2 076 467 \$</u>	<u>2 400 993 \$</u>	<u>2 442 103 \$</u>

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 011 035 \$	418 569 \$
Placements temporaires	-	665 370
Débiteurs (note 3)	65 289	115 664
Stocks (note 4)	49 264	61 068
Frais payés d'avance	20 642	22 165
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>22 122</u>	<u>536 178</u>
	1 168 352	1 819 014
PLACEMENTS (note 5)	1 110 023	547 400
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>324 526</u>	<u>277 102</u>
	<u>2 602 901</u> \$	<u>2 643 516</u> \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	<u>201 908</u> \$	<u>201 413</u> \$

ACTIF NET

INVESTI EN IMMOBILISATIONS (note 8)	324 526	293 102
NON AFFECTÉ (note 8)	<u>2 076 467</u>	<u>2 149 001</u>
	<u>2 400 993</u>	<u>2 442 103</u>
	<u>2 602 901</u> \$	<u>2 643 516</u> \$

ENGAGEMENTS (note 9)

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(41 110)	\$ (43 435)
Ajustement		
Amortissement des immobilisations	<u>29 209</u>	<u>32 522</u>
	(11 901)	(10 913)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>64 197</u>	<u>89 910</u>
	<u>52 296</u>	<u>78 997</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements temporaires	665 370	149 475
Acquisition de placements	(597 503)	(11 269)
Produit de cession de placements	506 600	-
Encaissement de placements	42 336	16 047
Acquisition d'immobilisations	(76 633)	(65 682)
	<u>540 170</u>	<u>88 571</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	592 466	167 568
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>418 569</u>	<u>251 001</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>1 011 035</u> \$	<u>418 569</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014****1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*, a comme but principal de venir en aide et d'agir avec les personnes sourdes dans leur développement personnel, professionnel et social. Il est considéré comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exempté d'impôt.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus des activités de financement sont constatés seulement lorsque l'organisme est assuré de recevoir l'argent et que le montant peut être déterminé.

Les revenus de l'atelier de travail, du magasin, des services et dons aux sourds sont constatés lors de la vente ou lorsque le service est rendu.

Les revenus de loyers sont constatés mensuellement conformément aux ententes.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014****2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus sous forme de services**

L'organisme a reçu l'aide de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces dons en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

Méthode de l'amortissement dégressif	
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Méthode de l'amortissement linéaire	
Améliorations locatives	13 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : activités de financement, atelier de travail, magasin, services et dons aux sourds et administration.

Les salaires et charges sociales, les envois postaux, l'électricité et chauffage, les intérêts et frais bancaires, les télécommunications et les assurances sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

- les salaires et charges sociales : au prorata des heures travaillées pour chaque fonction ;
- les envois postaux et les télécommunications : au prorata de l'utilisation par chaque fonction ;
- l'électricité et chauffage : au prorata de la superficie des locaux ;
- les intérêts et frais bancaires : au prorata du volume de transactions par chaque fonction ;
- les assurances : au prorata de la superficie des locaux et de la valeur des biens de chaque fonction.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

3- DÉBITEURS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Comptes clients	53 047 \$	99 339 \$
Provision pour créances douteuses	(1 395)	(3 743)
	<u>51 652</u>	<u>95 596</u>
Intérêts courus à recevoir	<u>13 637</u>	<u>20 068</u>
	<u><u>65 289</u></u> \$	<u><u>115 664</u></u> \$

4- STOCKS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Magasin	27 571 \$	37 016 \$
Atelier	<u>21 693</u>	<u>24 052</u>
	<u><u>49 264</u></u> \$	<u><u>61 068</u></u> \$

En 2014, 398 696 \$ (457 161 \$ en 2013) de coût des stocks, inclus dans les charges de l'atelier de travail et du magasin ont été comptabilisés aux résultats.

5- PLACEMENTS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Dépôts à terme, 1,65 % à 3,65 %, échéant de janvier 2016 à juin 2016	1 092 405 \$	1 024 756 \$
Effet à recevoir encaissé au cours de l'exercice	-	16 000
Avances à divers organismes, sans intérêts, encaissables selon différentes modalités	16 981	14 000
Avances à des particuliers, sans intérêts, encaissables selon différentes modalités	<u>22 759</u>	<u>28 822</u>
	<u>1 132 145</u>	<u>1 083 578</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	(22 122)	(536 178)
	<u><u>1 110 023</u></u> \$	<u><u>547 400</u></u> \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

6- IMMOBILISATIONS

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	19 042 \$	- \$	19 042 \$	19 042 \$
Bâtisse	212 867	102 989	109 878	115 661
Mobilier et équipement	275 935	237 238	38 697	48 371
Matériel informatique	60 658	47 415	13 243	15 534
Matériel roulant	100 991	86 671	14 320	20 457
Améliorations locatives	131 882	2 536	129 346	58 037
	<u>801 375 \$</u>	<u>476 849 \$</u>	<u>324 526 \$</u>	<u>277 102 \$</u>

7- CRÉDITEURS

	2014	2013
Fournisseurs	90 711 \$	100 041 \$
Salaires et vacances à payer	71 956	58 981
Charges sociales et retenues à la source	28 023	35 262
Taxes à la consommation	1 923	7 129
Dépôts de clients	9 295	-
	<u>201 908 \$</u>	<u>201 413 \$</u>

8- ACTIF NET

Investi en immobilisations

Les sommes investies en immobilisations représentent la portion de l'actif net que l'organisme a affecté pour l'acquisition de l'ensemble des immobilisations nettes des dispositions et de l'amortissement depuis sa création. L'effet à recevoir est également affecté à l'actif net investi en immobilisations, car il correspond au solde de prix de vente d'un immeuble.

Non affecté

Il s'agit de sommes qui résultent des opérations courantes de l'organisme et qui peuvent être utilisées selon le bon vouloir de l'organisme.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

9- ENGAGEMENTS

En vertu de contrats de location-exploitation échéant en août 2016 et en décembre 2026, les loyers minimums futurs exigibles totalisent 57 800 \$ et se répartissent comme suit pour les cinq prochains exercices :

2015	7 400 \$
2016	6 400
2017	4 400
2018	4 400
2019	4 400

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux avances. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

L'organisme maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec plusieurs clients.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Vu la composition actuelle des placements, les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

11- VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales, les envois postaux, l'électricité et chauffage, les intérêts et frais bancaires, les télécommunications et les assurances ont été ventilés comme suit :

	Salaires et charges sociales		Envois postaux	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Activités de financement	292 131 \$	297 414 \$	38 696 \$	40 338 \$
Atelier de travail	207 880	305 360	-	168
Magasin	179 119	184 978	-	52
Services et dons aux sourds	202 629	209 770	400	742
Frais d'administration	<u>123 575</u>	<u>136 925</u>	<u>1 605</u>	<u>2 411</u>
	<u>1 005 334</u> \$	<u>1 134 447</u> \$	<u>40 701</u> \$	<u>43 711</u> \$
	Électricité et chauffage		Intérêts et frais bancaires	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Activités de financement	- \$	- \$	27 863 \$	24 914 \$
Atelier de travail	17 846	12 660	1 329	2 015
Magasin	25 451	19 058	664	3 102
Services et dons aux sourds	5 993	5 660	32	674
Frais d'administration	<u>7 527</u>	<u>7 486</u>	<u>8 097</u>	<u>5 842</u>
	<u>56 817</u> \$	<u>44 864</u> \$	<u>37 985</u> \$	<u>36 547</u> \$
	Télécommunications		Assurances	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Activités de financement	15 006 \$	14 655 \$	- \$	- \$
Atelier de travail	869	711	4 736	5 474
Magasin	2 249	2 283	5 493	6 584
Services et dons aux sourds	2 380	3 714	1 583	1 608
Frais d'administration	<u>5 722</u>	<u>3 374</u>	<u>4 608</u>	<u>4 939</u>
	<u>26 226</u> \$	<u>24 737</u> \$	<u>16 420</u> \$	<u>18 605</u> \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

12- SERVICES ET DONS AUX SOURDS

Les charges présentées comme « Services et dons aux sourds » se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Dons et aide aux sourds	436 901 \$	417 401 \$
Services aux sourds	<u>240 128</u>	<u>269 564</u>
	<u>677 029 \$</u>	<u>686 965 \$</u>

13- CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	123 575 \$	136 925 \$
Formation	12 415	97
Entretien et réparations	21 416	33 976
Électricité et chauffage	7 527	7 486
Mauvaises créances recouvrées	-	(9 318)
Taxes, licences et permis	13 575	3 300
Assurances	4 608	4 939
Honoraires professionnels	9 714	24 159
Papeterie et dépenses de bureau	8 583	9 400
Télécommunications	5 722	3 374
Envois postaux	1 605	2 411
Déplacements et représentation	6 460	6 557
Publicité	138	1 519
Intérêts et frais bancaires	<u>8 097</u>	<u>5 842</u>
	<u>223 435 \$</u>	<u>230 667 \$</u>